



## Communiqué SN FO LC du Var

Ce jeudi 15 mai 2014, les **enseignants des lycées et collèges du Var**, avec leurs collègues des écoles, avec tous les fonctionnaires de l'Education Nationale, des collectivités, des services publics, **se sont mis en grève, ont manifesté à Toulon, pour exiger l'arrêt du gel du point d'indice et l'abandon du pacte d'austérité du gouvernement.**

Les enseignants ont exprimé leur refus de payer la note au travers de la réduction des dépenses publiques à hauteur de 50 milliards € au nom de la compétitivité (politique de l'offre). Ils ont exprimé leur exigence de maintien de leurs garanties statutaires (décrets de 1950), **leur refus de se voir imposer flexibilité et polyvalence au travers des nouvelles missions projetées dans le décret PEILLON.**

**Le ministre HAMON ne doit pas publier ce nouveau décret massivement rejeté par les personnels enseignants du second degré et rouvrir des négociations sur la base des revendications.** C'est ce qu'ont exprimé les enseignants depuis décembre 2013, au travers de centaines de prises de position adoptées en AG des personnels (ou pétitions signées), souvent dans l'unité des sections syndicales, notamment dans le Var : **lycées Beaussier de La Seyne sur mer, Bonaparte, Dumont D'Urville et Rouvière de Toulon, Janetti de Saint Maximin, Jean Moulin de Draguignan... et collèges de Saint Cyr, Pherminier et Wallon de La Seyne sur mer, Henri Matisse de Saint Maximin, Frédéric Montenard de Besse sur Issole...**

**Le ministre ne doit pas imposer de missions complémentaires obligatoires hors enseignement dans le cadre d'un temps de travail annualisé (1607h).** Les professeurs veulent instruire conformément à leur discipline de recrutement. **Lors d'une audience accordée à une délégation du collège de Saint Cyr qui exige le rétablissement d'heures d'enseignement supprimées dans la DGH 2014, Madame la DASEN adjointe, interpellée par FO, a répondu que le temps de travail d'un enseignant, comme tout fonctionnaire, est de 35h par semaine en moyenne dans le cadre des 1607h annualisé, que le nouveau décret statutaire est de définir l'organisation des 18h d'enseignement et des 17h restantes sur l'année scolaire...et que par exemple, la participation aux réunions des conseils écoles-collège pourra faire partie de ces nouvelles missions complémentaires obligatoires...**

Ce n'est pas acceptable. C'est la remise en cause de notre liberté pédagogique et la volonté de nous faire travailler plus pour gagner moins. C'est la fusion des corps, notamment des professeurs certifiés avec les professeurs des écoles, dans le cadre du cycle primaire – collège, mais aussi des professeurs agrégés avec les PRAG (cycle lycée – université, bac -3/ bac +3)

Tous les personnels enseignants, lorsqu'ils sont réunis et informés, rejettent majoritairement ce projet de décret et se posent la question : **Comment faire pour empêcher sa publication, gagner l'abandon ?**

Tous les fonctionnaires rejettent le gel du point d'indice et le pacte d'austérité et se posent également la question : **Comment mettre un coup d'arrêt à cette politique ?**

C'est ainsi que, au plan national, le SN FO LC, avec sa fédération, la FNEC FP FO, a appelé à la grève nationale de ce Jeudi 15 mai 2014 en invitant les personnels à se réunir en AG pour décider de la suite à donner, si le ministre et le gouvernement refusent de répondre.

**Le SN FO LC du Var, réuni suite à la manifestation de ce jour a donc décidé :**

- **D'appeler les personnels à se réunir en AG** dans l'unité la plus large, prendre position pour l'abandon du décret Peillon, pour l'arrêt de l'austérité et discuter des moyens pour faire aboutir les revendications
- **D'organiser de nouvelles réunions d'informations syndicales** dans plusieurs établissements afin de faire le point de la situation avec les personnels et discuter des décisions qui s'imposent